



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du douze juin deux mille vingt quatre, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADOUUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, MOUTAUD, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, KERSKENS, RIGAUD, MATHIEU, BORIE, VINCENT, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY.

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote du Compte Financier Unique.

Procurations :

Monsieur Sébastien VITTE a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX

Monsieur Frédéric MARTIN a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET

Madame Sophie GUERET a donné pouvoir à Monsieur Dominique KERSKENS

Monsieur Julien OMONT a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE

Monsieur Romain VALADOUR a donné pouvoir à Madame Mégane LEPINE

Monsieur Julien BORIE est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 28
Nombre de membres présents et représentés :	23 + 5	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 28	Abstention	: 0

Objet : Approbation du Compte Financier Unique du Budget Lotissement de la Jérarchie pour l'exercice 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n° 2023-82 du conseil municipal en date du 26 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le Compte Financier Unique 2023 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

- PREND acte de la présentation faite du compte financier unique, qui peut se résumer ainsi :

Exécution Fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (EP + DM + FAS N-1)	Realisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d - b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	8 957,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSAV Réalisations de RSMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante (sauf 6386)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5586	Frais fonctionnement des domaines d'affaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 067,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
58	Dotation(s) aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		9 067,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
022	Opérations ordre transfert entre sections (2)	169 891,19	169 891,19	0,00	169 891,19	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		169 891,19	169 891,19	0,00	169 891,19	100,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		178 958,16	169 891,19	0,00	169 891,19	94,93	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	1 041,34					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		180 000,10	169 891,19	0,00	169 891,19	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes ne peuvent figurer dans le détail ou en partie si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, notamment aux dépenses législatives et réglementaires applicatives.
 (3) DF 342 - RI 340 ; DF 642 - RI 643

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II
A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)		Ratifications (c) (d = b+c)	Taux de réalisation (dia)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
		Réalisations (a) titres émis (b)				
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	AFA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (sept bénéficiaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	180 000,00	169 890,19	0,00	169 890,19	94,38
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		180 000,00	169 890,19	0,00	169 890,19	94,38
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		180 000,00	169 890,19	0,00	169 890,19	94,38
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
Total des recettes de la section de fonctionnement		180 000,00	169 890,19	0,00	169 890,19	94,38

(1) Recettes justifiées non traitées.

(2) Les sommes RS peuvent régner dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Exécution Investissement

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) EPF + RAN + RAN 1	Résisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation [‰]	Restes à réaliser au
					31/12/11
016	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations retenues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dons, fonds d'verts et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Fréquents et dettes assimilées (sauf 1638 non budgétaires)	0,40	0,00	0,00	0,00
16	Cpte de liaison : affectation (D) / régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,40	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,42	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	180 000,00	169 890,19	94,38	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	180 000,00	169 890,19	94,38	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	180 000,42	169 890,19	94,38	0,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	187 693,58			
	Total des dépenses de la section d'investissement	367 604,00	169 890,19	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir Plan I-CH-1 pour le détail des réalisations d'investissement.

(3) Voir Plan IV-B6 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 249 - RF 242

(5) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

I
A1.1

II – EXÉCUTION BUDGETAIRE
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RER N°1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12/11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	197 713,00	0,00	0,00	0,00
16	Frais d'acquisition et d'effets assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		197 713,00	0,00	0,00	0,00
027	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	169 891,00	169 890,19	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		169 891,00	169 890,19	100,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		367 604,00	169 890,19	46,22	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		367 604,00	169 890,19		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV/B pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, créées ouvertes au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

(4) DR 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 38, 40 et 41 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Autre recette d'exécution budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DR 041 = RF 041

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 du budget du lotissement de la Jéraphie qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et les membres présents ont signé.
Pour copie conforme.
Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le dix neuf juin deux mille vingt quatre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20240618-2024-54-BF

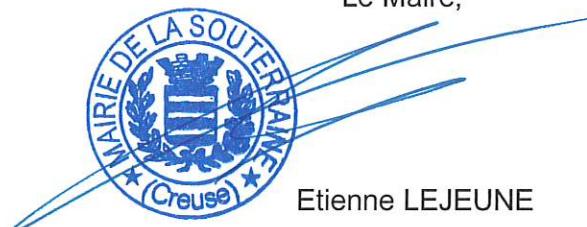
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Publication : 25/06/2024

Le Maire,

Etienne LEJEUNE



Publié le 24 juin 2024

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.